

## LA FONCTION PUBLIQUE

### LA REPRISSE DES NÉGOCIATIONS AVEC LE GROUPE DES COMMIS AUX ÉCRITURES ET AUX RÈGLEMENTS

**L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel):** Madame le Président, ma question s'adresse aussi au président du Conseil du Trésor. Étant donné que la convention collective du groupe des commis aux écritures et aux règlements de la Fonction publique, qui compte environ 47,000 employés, est expirée depuis le 11 novembre, le ministre peut-il indiquer ce que son cabinet fait pour essayer de reprendre les négociations avec ce groupe et éviter que ces employés ne soient obligés de s'adresser à un comité de conciliation et peut-être de faire la grève?

**L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor):** Madame le Président, comme je l'ai déjà dit à la Chambre, nous sommes toujours prêts à négocier. Nous avons essayé de convaincre les parties en cause de reprendre les négociations et nous y avons réussi il y a quelque temps, mais les négociations ont été rompues depuis.

Le procédé de désignation se poursuit cependant et je pense, ou du moins je souhaite, que les parties parviendront à s'entendre une fois que nous aurons réussi à faire reprendre les négociations, ce qui se fera sous peu, j'espère.

**M. Stevens:** Je voudrais poser une question supplémentaire. Le président du Conseil du Trésor s'engage-t-il à faire des démarches auprès de ce groupe pour l'inviter à reprendre les négociations puisque ses revendications ont été raisonnables par le passé et qu'il a clairement indiqué qu'il préférerait un règlement négocié plutôt que la conciliation et peut-être la grève?

**M. Johnston:** Madame le Président, le député sait très bien qu'il faut être deux pour négocier. Nous ferons tout en notre pouvoir pour en arriver à une entente équitable, équitable à la fois pour le syndicat et le public.

\* \* \*

● (1450)

## LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

### LE VOLUME DES VENTES DE GRAIN À L'UNION SOVIÉTIQUE

**M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné que nous avons manqué une belle occasion de vendre du blé à l'Union soviétique à un prix comparable au prix argentin, et comme les deux ministres chargés de la Commission du blé ne paraissent pas s'entendre, l'un avançant que nous réussirons à vendre 3.5 millions de tonnes, l'autre 3.8 millions, le ministre voudrait-il tirer les choses au clair en nous indiquant combien nous allons vendre de grain au prix d'aubaine que l'on sait à l'Union soviétique au cours de la prochaine campagne?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, ce sera 3.8 millions de tonnes.

**M. Hovdebo:** Madame le Président, je m'adresse à nouveau au ministre des Transports. L'autre ministre chargé de la Commission du blé qui siège à l'autre endroit a déclaré au cours de la fin de semaine aux auditeurs de Radio-Canada que nous pourrions vendre jusqu'à 5 millions de tonnes de grain à l'Union soviétique au cours de la prochaine campagne agricole.

## Questions orales

Puisque le Canada n'a jamais réussi à vendre un tel volume à l'exception d'une seule année en l'espace de 10 ans, cela signifie, à toutes fins pratiques, qu'il n'y aura pas d'embargo sur nos ventes. Le ministre peut-il confirmer que telles sont les prévisions pour 1980-1981 et voudrait-il également nous expliquer pourquoi l'Union soviétique est disposée à nous acheter une telle quantité...

**M. Nielsen:** Parce qu'ils ont faim.

**M. Hovdebo:** ... alors que notre gouvernement a tourné le dos à son deuxième client en importance, en s'associant à l'embargo et en obligeant les Soviétiques à s'approvisionner en Argentine où le prix du blé est plus élevé de \$40 la tonne que le prix canadien?

**M. Pepin:** Madame le Président, je répète que le Canada espère exporter 3.8 millions de tonnes à l'Union soviétique au cours de la présente campagne agricole. Pour ce qui est de la prochaine, comme je l'ai expliqué la semaine dernière, nous sommes en train de discuter au cabinet. La décision sera annoncée le moment voulu, mais aucune décision n'a encore été prise.

\* \* \*

## LE MULTICULTURALISME

### LES PROPOS DIFFAMATOIRES TENUS PAR MAURICE CARTER AU SUJET DES ALLEMANDS

**M. Peter Lang (Kitchener):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du Multiculturalisme.

**Une voix:** De quoi s'agit-il? D'un congé libéral?

**M. Nielsen:** Un autre? C'est lundi et un autre suit.

**M. Lang:** Étant donné que M. Maurice Carter a tenu des propos diffamatoires au sujet des Allemands, ce qui est une atteinte à l'identité canado-allemande et une insulte à tous nos concitoyens d'origine germanique, je voudrais demander au ministre si le gouvernement fédéral a contribué de quelque façon que ce soit à la participation de M. Carter aux Vingt-Quatre Heures du Mans, comme le laissait entendre un article paru dans la page éditoriale de la livraison de ce matin du *Sun* de Toronto?

**L'hon. Jim Fleming (ministre d'État (Multiculturalisme)):** En premier lieu, madame le Président, si l'on tient compte des absences, il y en a bien plus en face que de notre côté, aujourd'hui.

**Une voix:** De votre côté, il y a des têtes sans cervelle.

**M. Fleming:** Je ne relèverai pas cette observation. Le gouvernement fédéral n'a participé ni à l'organisation ni à la course de Le Mans. Je me réjouis de pouvoir dire que nous avons été invités à y participer mais qu'une entente n'a pu être conclue. J'espère ne point parler uniquement au nom du gouvernement et des députés de ce côté-ci, mais au nom de tous les députés de la Chambre, en affirmant que nous trouvons répugnants les propos tenus par cet individu. Ils ne reflètent nullement l'association étroite et de longue date avec